

# Tourisme : Ingénierie économique

**A**près avoir lancé en décembre 2009 un nouveau site Internet, le Comité départemental de tourisme de la Meuse s'est récemment doté d'un outil permettant d'accompagner les porteurs de projets. Explication de Jean-François Derquer, le directeur du CDT.

**Les Tablettes Lorraines : Quel bilan dressez-vous, neuf mois après avoir mis en ligne [www.tourisme-meuse.com](http://www.tourisme-meuse.com) ?**

**Jean-François Derquer :** Le portail continue à être amélioré, notamment autour de la plate-forme de réservation, qui est en cours de développement. Les premières ventes ont été réalisées, mais ce n'est pas suffisant. Il va falloir travailler sur la notoriété du site pour atteindre à terme 500 000 visiteurs. Tout le monde devra jouer la carte de la complémentarité et de la mutualisation. On va également mettre en ligne trois nouvelles versions en anglais, allemand et néerlandais afin d'améliorer la fréquentation. Un an après le lancement, on livre des nouveautés, qui engagent des actions de territoire et de communication.

**Depuis peu, un onglet dédié aux porteurs de projets est opérationnel dans l'espace professionnel. Pourquoi avoir pris cette initiative ?**

Il est la conséquence de trois années de travail. On n'a pas tout inventé et on s'est appuyé sur un projet réalisé dans les Bouches-du-Rhône, qui a été adapté à nos besoins. L'idée est d'accompagner les porteurs de projets en les amenant à se poser les bonnes questions. Cette action répond à un des objectifs du schéma départemental du tourisme, qui tend à soutenir des projets économiques viables. On est parti d'échecs ou de difficultés rencontrées afin de nourrir la réflexion des porteurs de projets. Qu'ils aient Internet ou non, on ne les laisse pas isolés.



Jean-François Derquer, le directeur du Comité départemental de tourisme présente le nouvel outil dédié aux porteurs de projets, qui est mis en ligne sur [www.tourisme-meuse.com](http://www.tourisme-meuse.com)

**En quoi apportez-vous votre soutien ?**

Dans la construction du projet en réfléchissant à tout ce qui contribue à sa réussite. Il faut se poser les bonnes questions pour savoir qui seront les futurs clients, comment les faire venir... ça touche à tous les aspects financiers, administratifs ou encore juridiques. On va encore améliorer cet outil, qui n'est pas parfait, mais qui a le mérite d'exister. On propose d'accompagner le créateur dans toutes les étapes de son projet avec des services (fiches conseil...). Il est bon de rappeler certains aspects, comme par exemple les subventions, qui ne sont jamais accordées en amont, mais en aval. On souhaite avant tout éviter que le porteur de projet se retrouve en difficulté. On met aussi à leur disposition des éléments tirés de l'observatoire afin d'estimer les capacités de résultats en lien avec la fréquentation touristique.

**Comment allez-vous faire connaître cet outil ?**

L'idée dans l'avenir est de le partager

avec d'autres partenaires comme les chambres consulaires... On prépare également un travail de collaboration avec les Communautés de communes, qui sont sur le terrain et qui connaissent souvent les porteurs de projet. On va donc prochainement communiquer pour que les collectivités orientent vers le CDT tous ceux ou celles, qui ont un projet.

**Le lien entre développement touristique et économique n'est donc plus à démontrer. Est-ce le rôle des CDT ?**

On est dans l'ingénierie économique. C'est une évolution progressive et nécessaire des CDT, qui conservent évidemment leurs missions classiques comme la promotion du territoire. Notre seule priorité reste la satisfaction du client, ce qui signifie qu'il faudra progresser tant sur la qualité que sur la quantité. On n'a pas encore assez d'offres. Le CDT ne se positionne pas en donneur de leçon, mais en animateur de réflexion.

Alexandra.marquet